MINISTÈRE
DU TRAVAIL
Liberté
Égalité
Fraternité

TRIHOM

CERTIFICAT DE REALISATION

Je soussigné **Delphine PERRONCEL,** représentant légal du dispensateur de formation **TRIHOM**, organisme déclaré sous le numéro d'activité 24 37 012 73 37 auprès du Préfet de TOURS, atteste que :

Monsieur BEKKADOUR Mansour - Né(e) le : 11/02/1963
salarié (e) de l'entreprise **LES INTERIMAIRES PROFESSIONNELS - INDUSTRIE TECHNIQUE ET NUCLEAIRE LIP LYON MAINTENANCE INDUSTRIELLE**

a suivi l'action de formation **: FORMATION INITIALE COMPLEMENT SURETE QUALITE OPTION RN**
dans le cadre de la formation professionnelle continue relevant de l'article L6313-1 du Code du Travail :

Nature de l'action concourant au développement des compétences :	☒ Action de formation ☐ Bilan de compétences ☐ Action de VAE ☐ Action de formation par apprentissage

qui s'est déroulée du 05/10/2026 au 07/10/2026 / N° de session : A2641QA pour une durée totale prévue de 21:00 heures

Dates	Durées de Présence
05/10/2026	0:00
06/10/2026	0:00
07/10/2026	0:00

Rappel des objectifs A l'issue de la formation, le stagiaire sera en capacité de :	Analyser et renseigner un dossier d'intervention en toute qualité. Identifier si l'activité présente des risques sûreté en phase d'appropriation de dossier et de réalisation. Mettre en place les parades, les règles de base, et les leviers de la sûreté nucléaire.
Résultat de l'évaluation des acquis	Avis du formateur : Objectifs atteints - Oui

Sans préjudice des délais imposés par les règles fiscales, comptables ou commerciales, je m'engage à conserver l'ensemble des pièces justificatives qui ont permis d'établir le présent certificat pendant une durée de 3 ans à compter de la fin de l'année du dernier paiement. En cas de cofinancement des fonds européens la durée de conservation est étendue conformément aux obligations conventionnelles spécifiques.

Fait à : SAINT VULBAS,
Le : 07/10/2026

Cachet et signature
du responsable du dispensateur de formation

